



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES externe

Section : Langue des signes française (LSF)

Option :

Session 2020

Rapport de jury présenté par : Laurent Duhaupas, président du jury

Table des matières

Table des matières.....	2
Propos introductif.....	3
Données statistiques.....	5
Composition du jury.....	6
Tableau récapitulatif des épreuves du CAPES externe de LSF 2020.....	7
I. Première épreuve : compréhension-restitution en français d'une vidéo en LSF et analyse de segments	8
1. Définition générale de l'épreuve.....	8
2. Sujet et attentes du jury pour la première partie de l'épreuve : compréhension-restitution.....	8
3. Sujet et attentes du jury pour la deuxième partie de l'épreuve : analyse de segments.....	11
4. Prestations des candidats	18
II. Deuxième épreuve : commentaire dirigé en LSF.....	23
1. Définition de l'épreuve.....	23
2. Sujet et attentes du jury.....	24
3. Prestations des candidats.....	38
4. Maladresses et erreurs à éviter ; recommandations du jury.....	39
ANNEXES.....	47
Annexe 1. Sujet de la première épreuve d'admissibilité.....	47
Annexe 2. Sujet de la seconde épreuve d'admissibilité.....	48
Bibliographie-Sitographie.....	49

Propos introductif

Créés en 2009, les concours du CAPES de Langue des signes française (LSF) permettent, depuis 2010, de recruter à un haut niveau des professeurs, sourds ou entendants, qui pourront enseigner leur discipline à des élèves de collège ou de lycée général et technologique, soit comme première langue d'accès aux apprentissages, soit comme enseignement optionnel, notamment en lycée.

Pour la session 2020, 2 postes pour le concours externe et 1 poste pour le Troisième Concours étaient offerts. Lors de la session précédente, 2 postes avaient été offerts au CAPES externe, alors que le troisième concours n'avait pas ouvert.

L'année a été marquée par une crise sanitaire sans précédent qui a engendré une réorganisation des modalités de nombreux concours, dont le concours externe et le troisième concours du CAPES de LSF. Conformément à *l'Arrêté du 15 mai 2020 portant adaptation des épreuves des sections des concours externes et des troisièmes concours ouverts au titre de l'année 2020 en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES) en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19*, l'admission aux deux concours du CAPES de LSF a été prononcée à partir des épreuves d'admissibilité. L'Arrêté est consultable à partir de ce lien :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrête/2020/5/15/MENH2011238A/jo/texte>

Pour l'année 2020, l'admission au CAPES externe de LSF a donc été prononcée à l'issue des deux épreuves d'admissibilité, qui ont pu se dérouler dans des conditions satisfaisantes et dans le respect des consignes sanitaires (<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-respect-des-consignes-sanitaires-pour-l-organisation-des-concours-303711>).

Les modalités complémentaires d'évaluation et de titularisation des lauréats de certains concours de la session 2020 ont été définies par un arrêté daté du 28 août 2020 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042284691/>).

La session 2020 du CAPES externe de LSF est présentée dans ce rapport au travers des données statistiques ainsi que des analyses et commentaires du jury sur le sujet proposé et les productions

des candidats. Le rapport établi par l'ensemble du jury vise notamment à fournir aux candidats à de futures sessions de ce concours une aide à la préparation et divers conseils. Il convient également de se reporter aux rapports des sessions précédentes.

La préparation du concours suppose une consolidation des compétences linguistiques, aussi bien en LSF qu'en français, mais également un entraînement régulier aux différents exercices sur lesquels reposent les épreuves du concours. Le site bilingue <http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/>, dédié au CAPES de LSF et régulièrement enrichi, constitue un outil particulièrement précieux pour s'informer sur le concours. Il paraît, en outre, indispensable que les candidats se tiennent informés de l'actualité du monde éducatif, par la consultation régulière des sites institutionnels, notamment <http://www.education.gouv.fr/>, <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/> et <https://eduscol.education.fr/>, ou encore du site de l'Institut Français de l'Éducation (<http://www.ife.ens-lyon.fr/ife>).

Le jury encourage les candidats malheureux lors de cette session, ainsi que ceux qui n'auraient pas pu se présenter au concours en 2020, à se réinscrire et à préparer les épreuves en tenant compte des informations et conseils des rapports successifs, consultables sur le site dédié au CAPES de LSF, à l'adresse suivante : <http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/>.

Ce propos introductif est enfin l'occasion de remercier l'ensemble des membres du jury pour leur investissement, mais également de saluer la contribution essentielle, tout au long de l'année, des cadres et des gestionnaires de la DGRH du Ministère et du SIEC.

Le président du jury,

Laurent DUHAUPAS, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional

Données statistiques

Nombre de postes à pourvoir : 2

Nombre de candidats inscrits : 12

Nombre de candidats absents : 7

Nombre de candidats non éliminés : 5

Moyenne des notes (par épreuve) des candidats non éliminés :

- Épreuve 1 : 10,86/20 soit, avec un coefficient 2 : 21,72/40

- Épreuve 2 : 11,30/20 soit, avec un coefficient 2 : 22,60/40

Barre d'admission : 56,60/80

Nombre de candidats admis : 2

Composition du jury

La composition du jury a été publiée sur le site www.devenirenseignant.gouv.fr jusqu'à la publication des résultats d'admission.

Tableau récapitulatif des épreuves du CAPES de LSF 2020

Le concours externe comporte deux épreuves d'admissibilité à partir desquelles, pour la session 2020, a été prononcée l'admission.

ADMISSIBILITE	
Epreuve 1	Epreuve 2
<p><i>Épreuve écrite sur 20</i> <i>Coefficient 2</i></p> <p><u>COMPREHENSION-RESTITUTION</u></p> <p>1ère partie : restitution en français d'une LS-vidéo</p> <p>2ème partie : analyse de segments</p> <p><i><u>Durée de composition</u></i> : 5 heures</p>	<p><i>Épreuve écrite sur 20</i> <i>Coefficient 2</i></p> <p><u>COMMENTAIRE DIRIGE</u> <u>EN LS-vidéo D'UN TEXTE EN FRANÇAIS</u></p> <p>(1 heure d'enregistrement maximum)</p> <p><i><u>Durée de composition</u></i> : 5 heures</p>

I. Première épreuve : compréhension-restitution en français d'une vidéo en LSF et analyse de segments

1. Définition générale de l'épreuve

Selon les termes de l'annexe I et IV de l'arrêté du 19 avril 2013, cette épreuve consiste en « *la compréhension-restitution en français d'un document vidéo en LSF, complétée par une réflexion sur le transfert d'une langue à l'autre à partir de quelques segments extraits du document vidéo* ».

Dans cette première épreuve d'admissibilité, l'essentiel est de faire la preuve d'une excellente compréhension de la langue des signes, d'une certaine maîtrise de l'expression en français écrit et d'une capacité à analyser et comparer les deux langues.

La copie doit donc comporter deux parties distinctes :

- La restitution en français écrit
- L'analyse des segments.

Le coefficient total de l'épreuve est de 2.

Les candidats disposent d'une durée totale de 5 heures.

2. Sujet et attentes du jury pour la première partie de l'épreuve : compréhension-restitution

Le sujet est téléchargeable à partir de ce lien :

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externes/06/3/s2020_capes_externes_lsf_1_1306063.pdf

Durée de la vidéo : 03'36''

Source de la vidéo : Extrait d'un entretien avec Emmanuelle Laborit pour l'émission *A voix nue*, site Internet de France Culture. <https://www.franceculture.fr/emissions/a-voix-nue/emmanuelle-laborit-au-dela-du-silence-15-le-cri-de-la-mouette-un-cri-denfant>

Titre de la vidéo : « Emmanuelle Laborit, au-delà du silence » (1/5), Le cri de la mouette, un cri d'enfant (Extrait)

Date de diffusion : 3 septembre 2018

Remarques sur la vidéo

Les éventuelles difficultés de la restitution pour cette vidéo peuvent être :

- La position d'Emmanuelle Laborit assise sur un canapé qui modifie quelque peu sa façon de signer bien que son expression relève d'un registre courant.
- Le regard de l'interviewée est dirigé vers la personne qui réalise l'interview, et non directement vers la caméra.
- Quelques signes du domaine musical, ou relevant de la perception du monde sonore propre à Emmanuelle Laborit, nécessitaient de la part des candidats de recourir à des formulations ou périphrases d'explicitation inspirées des structures iconiques employées.

Proposition de corrigé pour l'épreuve de restitution

NOTA : LE JURY N'EXIGE PAS NECESSAIREMENT UNE TRADUCTION FIDELE DU DISCOURS DANS LE FOND ET LA FORME, MAIS UNE RESTITUTION DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE DOCUMENT, SELON UNE ORGANISATION DEFINIE PAR LE CANDIDAT.

Proposition de restitution

Emmanuelle Laborit fait part de la façon dont elle ressent la musique qui dépend du type de musique considéré, elle distingue les musiques qui produisent des vibrations fortes qui viennent du sol, passent par les pieds et impriment en elle une sorte de pulsation, comme la rythmique des tambours africains et particulièrement la musique rock, qui sont plus physiques, donc ressenties dans les tripes et irradiant tout le corps et à l'inverse les musiques qu'elle qualifie de

plus aériennes, qui sont plus hautes et qu'elle ne parvient pas à capter parce qu'elles sont très aiguës et ne produisent pas de vibrations. Elle réussit néanmoins curieusement à les appréhender.

Evoquant son expérience de la musique, elle donne l'exemple de son père jouant du piano, pas n'importe quel piano, un piano à queue visuellement très beau. Elle le décrit parcourant les touches de long en large, virevoltant, faisant corps avec son instrument, les expressions de son visage épousant le moindre mouvement de ses mains. Elle dit s'imaginer cette musique de façon tout à fait personnelle, comme une sorte d'élévation aérienne. Donnant l'exemple du violon, elle évoque un air qui vous effleure le visage, comme autant de chants d'oiseaux, bien plus qu'un simple piaillage monotone, une mélodie subtile suspendue dans l'air.

Emmanuelle Laborit est bien consciente qu'elle décrit sa perception en tant que sourde, très différente de celle des entendants, quand tout son être se trouve absorbé, à l'unisson des musiciens qui se concentrent et vous communiquent la puissance de leur énergie. C'est la raison pour laquelle elle adore les concerts. Questionnée sur Maria Callas, Emmanuelle Laborit raconte sa réaction la première fois qu'elle a vu la cantatrice et comment celle-ci a réussi à la faire pleurer, sous les yeux ébahis de ses parents qui n'en revenaient pas. Cette tragédienne avait manifestement quelque chose de théâtral dans la voix, dans la finesse de son interprétation, on lisait sur son visage, dans ses yeux et dans son regard. Par l'énergie qu'elle dégageait, c'était comme si son corps tout entier parlait. Sa tête était loin de rester inerte, elle dégageait une telle énergie, une telle puissance théâtrale qu'elle submergeait votre regard. Maria Callas lui donnait des frissons, elle en avait la chair de poule. D'ailleurs, Emmanuelle Laborit se demande si elle ne serait pas déçue si elle l'entendait, car elle s'en faisait une telle image que si elle l'entendait vraiment elle se dirait peut-être « ah ça n'est que ça en fait ! »

La restitution pouvait également être rédigée à la première personne.

3. Sujet et attentes du jury pour la deuxième partie de l'épreuve : analyse de segments

La seconde partie de l'épreuve consiste en « *une réflexion sur le transfert d'une langue à l'autre à partir de quelques segments extraits du document vidéo* » (arrêté du 19 avril 2013, JORF n°0099 du 27 avril 2013, p.14).

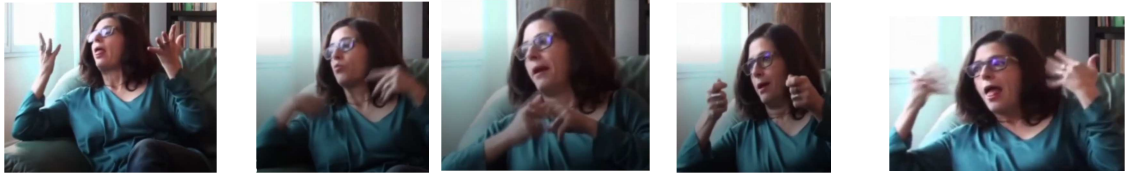
L'objectif est de faire une analyse linguistique du discours, d'en expliquer le fonctionnement – d'adopter un point de vue métalinguistique – **tout en s'efforçant de faire des parallèles avec le français**. Rappelons que les programmes d'enseignement de la LSF du collège et du lycée comportent une partie sur les compétences permettant de passer de la LSF au français écrit : comparer les deux langues, proposer des traductions ou résumer un texte écrit en LSF sont des activités qui peuvent être menées en cours de LSF, certes de façon non systématique et toujours en lien avec le niveau de l'élève en français écrit. L'analyse contrastive demandée dans cette partie de l'épreuve permet d'évaluer les connaissances sur les deux langues et la capacité à restituer un savoir de manière explicite.

Premier ensemble de segments

Segment 1A : de 00'36'' à 00'40'' Segment 1B : de 01'29'' à 01'31''

Consigne : *dans les deux segments indiqués (segments 1A et 1B), Emmanuelle Laborit évoque l'air, à quatre reprises. Vous analyserez en détail les différentes unités sémantiques qui font référence à l'air. Vous proposerez ensuite plusieurs restitutions possibles de ces segments.*

Segment 1A



UL [AIR] [MOI] [APPELER] [DESIGNER] [AIR]

Labialisation [AIR] [MOI] [APPELER]
[AIR]

Regard ----- interlocuteur -----

Propositions de restitution du segment 1A

Proposition 1 : [Des musiques] que je qualifierais de plus « aériennes ».

Proposition 2 : [Des musiques] plus aériennes, c’est comme ça que je les appelle.

Proposition 3 : [Des musiques] que j’appellerais des « musiques d’air ».

Les « musiques d’air » étant opposées aux « musiques de terre » ou terriennes dont Emmanuelle Laborit parle au début de l’extrait vidéo.

Segment 1B

Dans le segment 1B Emmanuelle Laborit reprend le signe [AIR] mais elle l’investit davantage, Elle cherche à lui donner de la substance comme en témoigne son hésitation du début, en même temps qu’elle frotte ses doigts comme pour sentir une matière, cherchant dans son esprit le moyen d’exprimer ce qu’elle ressent, à ce moment elle ne regarde plus son interlocuteur, signe qu’on est passé à une structure plus iconique de transfert de personne. En français on pourrait en trouver un équivalent à travers l’utilisation d’images de comparaison. L’hésitation pourrait être marquée par des « euh », mais il semble, compte tenu du registre général à la fois détendu

mais globalement de bonne tenue qu'on doive préférer des équivalents comme « comment dire ... », ou « c'est un peu comme »...

			
Regard	Regard en l'air	Regard « plus ouvert » en l'air sourcils relevés	
Mouvement	Frottement de doigts	Mouvement d'effleurement des joues	
Emplacement	Visage sans contact	Visage avec effleurement	
Labialisation		----- [AIR]-----	

Il semble que les langues vocales recourent moins fréquemment à l'image, ou à la métaphore que les langues des signes, en dehors des discours poétiques. Les LS, du fait de leur potentiel iconique, sont structurellement enclines à créer des images sans qu'il s'agisse nécessairement de procédés de style visant à créer un effet poétique. Les structures de transfert en sont le témoignage, de même les signes lexicaux comme ici le signe [AIR] peuvent à tout moment donner lieu à un investissement du locuteur plus important, et voir leur morphologie modifiée en vue d'accroître leur visée illustrative et de donner à voir comment les choses se passent dans la réalité subjective.

Propositions de restitution du segment 1B

Proposition 1 : C'est un peu comme de l'air, de l'air qui vous frôle le visage.

Proposition 2 : Comment dire, c'est aérien, ça vous effleure le visage.

Proposition 3 : Je vois ça comme de l'air qui vous vivifie le visage.

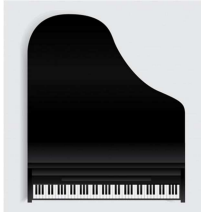
Deuxième segment

Deuxième segment de 00'54'' à 00'59''

Consigne : *vous analyserez en détail les différents éléments linguistiques*

Dans ce segment Emmanuelle Laborit évoque son père jouant du piano.

Évocation du piano et du pianiste en français/en LSF



Le français possède des locutions nominales désignant les différents types de pianos (piano droit, piano à queue, quart de queue...), là où la LSF va souvent passer par des structures de transfert de taille et de forme (TTF) visant à donner à voir de façon illustrative ces différents instruments dans leur forme générale et leur taille, transposable dans l'espace de signation. De façon générale, sauf à recourir à la gestualité co-verbale pour donner corps aux objets, les langues vocales comme le français, vont nommer et décrire les objets au moyen de mots du lexique parfois composés, comme les adjectifs qualificatifs de grandeur, de forme par exemple. Les langues des signes comportent elles aussi des unités lexicales telles que grand ou petit, mais l'économie générale de ces langues dites iconiques les rend beaucoup plus efficaces pour décrire les objets de façon économique grâce aux structures de transfert, en l'occurrence transfert de taille et de forme. Dans l'extrait choisi, une fois la catégorie générale désignée par l'unité lexicale, reprise ensuite à différent moment par des unités de transfert personnel indiquant l'action de jouer du piano déclinée de différentes façons, le TTF est repérable par le pointage du regard sur l'objet dont la forme est transférée, la configuration main plate déployée en une forme arrondie face à la locutrice suggère le corps du piano, sa forme, son épaisseur, voire son orientation par rapport au pianiste en train de jouer, puis l'ouverture du couvercle du piano est indiquée grâce à la main dominée plate inclinée pointée par le regard.

Évocation du pianiste



Unité linguistique
Regard
Mouvement
Expression faciale

Unité Lexicale [PIANO] Unité de Transfert Personnel
vers l'interlocuteur Regard mains
Mouvement des mains sur le clavier s'élevant vers la gauche
Concentrée sur les touches

Évocation du piano



Unité linguistique
Configuration
Mouvement
Regard
Expression faciale
Labième
Posture corporelle

Unité de Transfert de Taille et de Forme (TTF)
Main dominée : main plate, référence stable (gauche du piano)
Main dominante : main plate
Dessin de la forme arrondie du piano
Vers la localisation du transfert Vers l'interlocuteur
Yeux un peu écarquillés sourcils relevés évoquant le caractère grandiose, impressionnant
----- évoquant un son (+ éventuellement souffle)-----
Tête légèrement en arrière

Évocation du piano (suite)



Configuration

Main dominée : plate
(dessus du piano)

Main dominante
plate (Couvercle du piano)

Orientation

Horizontale

inclinée

Regard

Vers le dessus du piano

Vers la main inclinée désignant
le couvercle ouvert

Expression faciale

Yeux un peu écarquillés sourcils relevés évoquant le caractère
grandiose, impressionnant

Posture corporelle

Tête légèrement en arrière



Unité linguistique

Reprise brève du TTF
du début

Regard

Regard vers la forme transférée

La modalisation en français/en LSF

En langue vocale, l'intonation ou, à l'écrit, la ponctuation peut donner des indications quant à l'état d'esprit du locuteur ou à son jugement sur ce qu'il est en train de dire, on parle alors de modalisation véhiculée, non pas par des unités lexicales (des mots) mais par l'intonation d'une proposition et la gestualité co-verbale : l'expression faciale ou corporelle, qui ne sont pas considérées par la plupart des linguistes comme des éléments à part entière de la langue, mais comme des éléments supra-segmentaux.

En LS, l'unique canal visio-gestuel véhicule les deux types d'information : ce que dit le locuteur au moyen de signes et la façon dont il module de ce qu'il est en train de dire par une expression d'approbation, de doute, de dégoût ou d'admiration. Dans l'extrait, l'expression d'Emmanuelle Laborit quand elle parle du piano à queue suggère une admiration, confirmée ensuite par ce qu'elle en dit, c'est à dire qu'il est visuellement très beau, voire impressionnant, on remarque en effet dans le segment que sa tête est penchée en arrière et son regard dirigé vers le haut, comme orienté vers un objet plus grand qu'elle, impressionnant.

Propositions de restitution du deuxième segment

Proposition 1 : Papa est pianiste, il joue du piano, mais pas n'importe quel piano, un piano à queue, avec ses courbes rondes et son couvercle ouvert

Proposition 2 : Papa jouait du piano, quand il jouait sur son piano, un piano à queue avec son couvercle ouvert, grandiose !

Proposition 3 : Papa joue du piano, un piano à queue ! s'il vous plaît !

4. Prestations des candidats

La moyenne des notes de l'épreuve de compréhension-restitution est de 10,86/20, les notes des cinq candidats non éliminés s'échelonnant entre 9,71 et 12,05.

4.1 Compréhension-restitution

Les prestations des candidats témoignent d'une compréhension globale de la LSF visiblement correcte et d'une certaine maîtrise du français. Malgré quelques imprécisions, la plupart des candidats parviennent à restituer correctement le sens de la LS-vidéo. Des maladresses ou incorrections d'ordre syntaxique sont relevées dans certaines copies, sans qu'elles entravent la compréhension générale. La différence entre les candidats se fait essentiellement sur la compréhension fine et la restitution de détails, ainsi que sur la qualité d'expression en français.

Propositions intéressantes et commentaires du jury	
<p>Courte introduction permettant de thématiser le texte et de le contextualiser : Une introduction permettant de contextualiser l'extrait et proposée décrivant l'interview :</p> <p><i>« La locutrice est assise, confortablement sur un canapé, entourée d'une bibliothèque. Ses jambes sont croisées et son bras est posé sur un accoudoir un peu haut. Il s'agit d'une description concernant les sensations ressenties par Emmanuelle Laborit face à la musique, avec des passages iconiques notamment lorsqu'elle évoque le piano de son père. Il y a un contraste de lumière</i></p>	<p>Bien qu'une telle introduction ne soit pas obligatoire, elle témoigne d'une bonne appréhension de la situation de communication et participe de sa compréhension.</p>

<p><i>également. »</i></p> <p><i>« Pendant l'entretien Emmanuelle Laborit parle de son ressenti face à la musique, bien qu'elle n'entende pas. D'où le titre de la vidéo : « Emmanuelle au-delà du silence »</i></p> <p>Plan visible et fidèle au discours d'origine :</p> <p>Plusieurs candidats se sont appuyés sur l'organisation de l'interview pour structurer leur restitution en plusieurs parties (musiques vibratoires et musiques aériennes, évocation d'expériences musicales).</p> <p>Choix d'expressions françaises adéquates :</p> <p><i>« Elle est perçue du plus profond de son être jusqu'à l'envahir »</i></p> <p><i>« C'est tout le corps qui parle / qui chante / qui s'exprime »</i></p> <p><i>« avoir des frissons / avoir la chair de poule »</i></p> <p><i>« musique aérienne, la musique flottant dans les airs »</i></p>	<p>Cette contextualisation permet d'introduire la restitution.</p> <p>Le jury conseille de faire apparaître la structuration perçue en recourant à des alinéas de sorte à créer des paragraphes. Le style indirect libre permet en outre de manifester sa compréhension globale du document.</p> <p>Le jury a apprécié le recours à des expressions françaises traduisant particulièrement bien le propos d'Emmanuelle Laborit.</p>
--	---

Maladresses ou erreurs et corrections ou conseils du jury


<p>Propositions multiples de restitution en première partie d'épreuve <i>Leur sentiment / leur émotion</i> <i>Car (pourquoi)</i></p> <p>Contre-sens : <i>Des vibrations qui proviennent de la mer</i></p> <p><i>Comment la saisir dit-elle avec humour</i> <i>Car elle ne peut ironiquement pas la saisir</i></p> <p><i>Son père pianote avec classe bien que le piano soit visuellement beau</i></p> <p>Confusion : <i>Oscar de Molière</i></p> <p>Surinterprétation : <i>âme théâtrale</i></p>	<p>Une seule proposition est requise dans cette première partie d'épreuve, le candidat doit choisir celle qui lui paraît la plus pertinente. Les candidats n'ont pas à justifier leur choix par des explications ou des synonymes entre parenthèses)</p> <p>Le signe [PIED] a été confondu avec le signe [MER], le signe [TERRE] n'a pas été perçu, alors qu'il venait renforcer le sens (musique venant des pieds, de la terre) qui permettait une restitution du type « <i>musiques terriennes</i> » opposées à « <i>musiques aériennes</i> ».</p> <p>Ici E. Laborit commente son propre propos par un « c'est marrant », dans le sens de c'est curieux (Dans ce sens, le mot marrant n'induit pas la notion de comique ou d'ironie).</p> <p>« <i>Curieusement: elle ne peut pas la saisir</i> » Pianoter en français est un peu péjoratif, cela signifie qu'on ne joue pas très bien, pas très souvent. Par ailleurs, l'appréciation positive concerne davantage le piano, qui est un piano à queue que le pianiste.</p> <p><i>Molière de la révélation théâtrale</i></p> <p>« <i>Théâtrale</i> », concernant la cantatrice, suffisait amplement.</p>
--	--

<p><i>Ses parents sont choqués atterrés</i></p> <p>Expressions maladroites, incorrectes ou inappropriées : <i>Expression du visage « mort »</i> <i>La bouche ne doit pas être la seule active</i></p> <p><i>Représentation du chant des oiseaux : couic couic, ouin ouin ouin ...</i></p> <p>Hors-sujet : <i>Les musiciens tristes (qui savent qu'ils vont mourir) du film Titanic qui fait pleurer</i></p>	<p>Les qualificatifs choisis sont trop forts.</p> <p>Visage inexpressif</p> <p>La piaillement d'un oiseau</p> <p>Il est rappelé que rien ne doit être ajouté qui n'est pas présent dans le discours d'origine. Ici le candidat ou la candidate donne un exemple qui n'a pas sa place dans un travail de restitution du sens.</p>
--	--

4.2 Analyse de segments

Le jury déplore une analyse linguistique parfois insuffisamment approfondie. Les 8 paramètres de la LSF peuvent en effet constituer le point de départ d'une analyse plus détaillée. La description linguistique s'est souvent limitée à deux paramètres : la configuration et le regard.

Propositions intéressantes et commentaires du jury	
<p>Précision de l'analyse et des termes employés : <i>Mouvement labial idiosyncrasique (0'55 à 0'58)</i></p>	<p>Le jury salue l'utilisation de termes linguistiques corrects et faisant référence à des modèles théoriques maîtrisés. En l'occurrence Marie-Anne Sallandre <i>Compositionnalité des unités sémantiques en langues des signes</i></p>

Code temporel	Unité linguistique	Analyse	
00'54"	Unité lexicale [PIANO]	Le locuteur utilise d'abord l'unité lexicale [PIANO], puis il investit dans le transfert personnel afin de jouer le rôle du pianiste.	<p>(p.50 et 51). Même s'il ne s'agit pas d'un travail scientifique, le jury apprécie la maîtrise de termes adéquats, qui ne sont pas forcément des termes savants mais doivent être clairs et précis, il souhaite évaluer la maîtrise de la description linguistique en français ainsi que les qualités pédagogiques des candidats.</p> <p>Par ailleurs la référence au time code permet également de préciser les unités analysées.</p> <p>Le fait que le signe soit très haut peut signifier aussi la réflexion d'Emmanuelle Laborit, le fait qu'elle ne sache comment définir cette musique, ces sons.</p>
00'55" → 00'56"	Unité de transfert (transfert personnel)	Ensuite, il décrit la forme du meuble du piano suivante :	
00'57"	Unité de transfert (transfert de taille et de forme)		
<p>Interprétation intéressante : <i>Emmanuelle signe haut « AIR » donc cela veut dire que c'est quelque chose d'abstrait</i></p>			
Maladresses ou erreurs et corrections ou conseils du jury			
<p>Erreur de catégorie grammaticale « AIR » = TS</p> <p>Imprécision de la description linguistique Absence de référence au time code</p> <p><i>Le mouvement des bras les yeux les joues</i></p>		<p>Il s'agit ici d'un transfert de personne (TP)</p> <p>Certains candidats ne précisent pas à quel moment de la LS-Vidéo ils font référence, alors qu'ils pourraient mentionner le time code de l'unité linguistique qu'ils décrivent.</p> <p>Les paramètres linguistiques sont parfois décrits de façon peu précise. Il convient de qualifier les mouvements et de déterminer plus précisément les parties du corps ou du visage impliquées.</p>	

<p>Description des signes répétés [AIR] uniquement par les paramètres manuels</p>	<p>Le français n'est pas toujours bien maîtrisé, ce qui rend l'analyse confuse. Le jury conseille aux futurs candidats de préparer en français l'expression de la comparaison et la description linguistique</p> <p>Les paramètres manuels ne suffisent pas à distinguer la finesse du discours Il importe d'analyser le regard et les paramètres non manuels dans le contexte du discours / de l'énoncé.</p>
---	---

II. Deuxième épreuve : commentaire dirigé en LSF

1. Définition de l'épreuve

L'arrêté du 19 avril 2013 JORF n°0099 du 27 avril 2013 définit l'épreuve d'admissibilité de la façon suivante : il s'agit d'un « *Commentaire dirigé en langue des signes française d'un texte littéraire ou de civilisation en français, mettant en jeu des problématiques proposées par les programmes des collèges et des lycées.* ».

Le coefficient de l'épreuve est de 2.

La durée totale de composition est de 5 heures. Il est conseillé d'exploiter la totalité de la durée de composition. (Première lecture/ lecture plus fine avec prise de notes : repérage des idées principales et de la structure du texte avec relevé d'indices de forme : mots, expressions, citations avec les références aux numéros de lignes.../ élaboration de la problématique / élaboration du plan du

commentaire / brouillon et support de présentation en LS : plan détaillé, parties éventuellement sous-parties et idées dans chaque partie, exemples ou citations/ tournages successifs autant de prises que nécessaire pour aboutir à une production formelle et dépouillée, autant que possible, d'erreurs, de maladresses ou de parasites.

2. Sujet et attentes du jury

Éléments clés en vue du commentaire :

Qu'est-ce qu'un commentaire dirigé ?

Le commentaire dirigé en LS-Vidéo est un exercice de production écrite ou ici en LS-Vidéo, en quelque sorte « dirigé », suggéré par un texte. Il suppose de la part du candidat qu'il exprime, non pas son avis, mais la compréhension qu'il a construite du point de vue ou de l'état d'esprit de l'auteur du texte.

Ainsi le jury attend, qu'à partir des éléments formels (**formes linguistiques, typographiques ou textuelles**) et de **ses connaissances personnelles** (générales, historiques ou culturelles), le candidat expose et justifie son interprétation du sens global et profond du texte et de l'intention qu'il lui prête.

Le commentaire **se structure autour d'une problématique** suggérée par le texte et posée dans l'introduction. Cette problématique est **développée** ensuite **dans deux, trois ou quatre parties destinées à organiser de façon cohérente** les différents éléments de la présentation. La conclusion permet de faire la synthèse de ces éléments problématisés.

Comment procéder ?

1) Comprendre l'auteur à travers le texte

Repérer le type de texte (genre : lettre, extrait de roman...), la date de parution (époque d'écriture par rapport au temps du récit, si c'est un récit), l'auteur (qui est-il ? Que cherche-t-il à montrer, à défendre ou à faire ressentir au lecteur ?).

Repérer le thème ou la problématique centrale du texte.

Relire la consigne qui constitue une aide ou une indication.

Relever des mots ou expressions du texte qui permettent son interprétation (champ lexical : mots d'une thématique donnée), ainsi que les éléments typographiques (alinéas, sauts de paragraphes, changements de polices de caractères) et les ruptures (changements d'idées ou oppositions) qui structurent le texte. Ce relevé permet souvent de repérer les lignes de force, les thèmes du texte et de dégager une ou plusieurs problématiques.

2) Parallèlement, mettre en relation ces indices avec des connaissances, des commentaires en notant :

Ce que les éléments relevés évoquent, ce que l'on ressent en les lisant,

Ce à quoi ils font penser,

Les informations de contexte utiles pour comprendre le texte (certains sont explicitement donnés dans le texte ou le paratexte, d'autres nécessitent de faire appel aux connaissances personnelles du lecteur)

3) Choisir une problématique

La problématique, issue des lignes de force du texte, doit être posée sous la forme :

- d'un questionnement suggéré par le texte (il ne s'agit pas d'une simple question fermée à laquelle on répond par oui ou non),

- d'un problème, d'une situation ou d'un ressenti complexe posé par l'auteur.

4) Déterminer les différentes parties

En regroupant les idées issues du travail préalable autour du texte,

En les ordonnant de façon thématique, logique, chronologique ou dialectique (une partie

venant répondre ou s'opposer à une autre). Ce choix dépendra du texte, plusieurs choix sont possibles.

5) Préparer l'introduction et la conclusion

L'introduction :

En présentant le texte et l'auteur et en introduisant quelques informations de contexte,

En introduisant la problématique suggérée par le texte, formulée de façon brève et synthétique,

En présentant les parties qui feront l'objet d'un développement.

La conclusion :

En reformulant de façon synthétique ce qui ressort du commentaire,

En ouvrant une perspective finale suggérée par le texte qui permet d'ouvrir vers d'autres horizons (pas trop éloignés du propos de l'auteur)

6) Exposer le commentaire en LSF, en enregistrant la présentation

A partir de notes affichées derrière la caméra (cela permet notamment d'éviter de fréquents et longs décrochages du regard, tout en profitant de l'aide de notes écrites ou schématisées, situées dans un axe proche de celui de la caméra),

Sous la forme de parties et sous-parties (un fichier par partie ou par sous-partie, fichiers distincts pour l'introduction et la conclusion).

En relisant les productions vidéo afin de les vérifier et de les réenregistrer si nécessaire.

Proposition de contenus et de présentation et conseils du jury

La nature et la forme du texte incitent le lecteur à le situer dans l'histoire, dans une introduction qui présente la problématique, l'argument ou l'effet produit par l'extrait. Ce faisant, quelques indications de contexte sont données, celles jugées pertinentes par le candidat, concernant l'auteur, son époque, ou l'époque évoquée dans le texte si elle est distincte du moment de l'écriture. Dans l'extrait proposé au Capes externe session 2020, Fabrice Bertin, historien sourd, connu pour son intérêt pour les grands moments et les grandes figures de l'histoire de l'éducation des sourds (plus particulièrement Bébien et Berthier), insiste

sur l'année 1834, «année pivot » explicitement mentionnée à plusieurs reprises (dans la lettre de Bébian, 10 novembre 1834 (l.30), le menu de 1834 en référence au premier banquet) mais la description de Berthier alité et vieillissant et la tonalité de l'extrait laissent penser que le présent du récit se situe aux alentours de 1886, année du décès de Ferdinand Berthier. Les années 1880 constituent un triste repère pour la communauté sourde en référence au congrès de Milan qui ouvre la voie à la montée en puissance de la parole vocale au détriment de la langue des signes et à l'oppression des sourds, dont on voit bien qu'elle avait commencé bien avant. On observe que l'ensemble du dialogue entre Ferdinand et Olympe ainsi que les documents historiques produits renvoient aux années 1830, qui inaugurent le début d'un combat organisé des sourds, sous l'impulsion de Berthier, faisant suite à la rétrogradation des professeurs sourds de l'institution nationale de Paris (1831). Rappelons qu'avant 1909 la constitution d'associations étant interdite, les rassemblements sportifs ou festifs restaient les seuls regroupements tolérés et qu'ils ont permis à la communauté sourde de se fédérer. Berthier fut en effet le fondateur de la société centrale des sourds-muets de Paris en 1838.

Outre ce premier repérage historique, le jury conseille aux futurs candidats de consacrer un temps à l'exploration de la consigne et à un relevé systématique d'éléments du texte susceptibles d'être exploités. Après lecture de la consigne, les candidats pouvaient, par exemple, procéder à un relevé des propositions renvoyant à des personnages marquants pour la communauté sourde, en indiquant la façon dont ceux-ci sont évoqués dans le texte et les commentaires que cela inspire. Le tableau ci-dessous mentionne les éléments les plus importants et en gras les idées fortes qui peuvent orienter la problématisation, certains personnages évoqués ne nécessitent pas obligatoirement d'allusion particulière ; **le candidat doit faire des choix.**

RAPPEL

Il ne s'agit pas de faire état de tout ce que l'on connaît, ni de commenter tous les détails du texte, mais de choisir les informations et les indices les plus pertinents pour sa compréhension.

Relevé des formulations Personnages marquants évoqués	Commentaires
<p><u>Comment il est nommé :</u></p> <p>Auguste Bébian (1789-1839) <i>Auguste</i> (ligne 2, 55, 76)</p> <p><i>Bébian</i> (4 fois , lignes 7, 15 , 22, 63)</p> <p><u>La façon dont il est évoqué :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le récit par la voix de Berthier et Olympe sous la forme d'un dialogue, où il est fréquemment fait allusion à ses écrits, son combat - Par une lettre de Bébian lui-même 	<p>L'appellation par le prénom indique la proximité des deux hommes, leur familiarité et leur lien d'amitié. Dans les passages inscrits dans le temps du récit, celui de l'intimité de Berthier et de Bébian, le prénom est utilisé.</p> <p>Le nom de famille est employé lorsqu'il est fait référence à la grande Histoire, celle des sourds. On pouvait repérer alors un jeu d'écriture et de dialogue entre la petite histoire familiale de Berthier et la grande Histoire de Sourds, ce qui n'est pas étonnant de la part de Fabrice Bertin.</p> <p>Professeur de l'Institut royal des jeunes sourds de Paris, Filleul de Sicard, ardent défenseur de la langue des sourds et de l'enseignement par la méthode gestuelle, auteur d'ouvrages de référence, Bébian fut en effet le professeur de Ferdinand Berthier, puis son ami comme l'indique la lettre produite.</p> <p>Différentes séquences typologiques se succèdent : récit biographique romancé, notes de bas de page de type historique, lettre authentique insérée dans le récit fictionnel. L'impression d'un dialogue intergénérationnel entre sourds au sujet de Bébian et d'un dialogue entre la petite histoire interpersonnelle entre Olympe et Berthier, puis</p>

<p>adressée à Berthier, reproduite dans le récit, où l'on repère des marques d'amitié et de familiarité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par des notes de bas de page de l'auteur Fabrice Bertin - De façon nostalgique, voire triste : <p>Son combat, ses échecs, sa maladie, son départ</p> <p><i>Monsieur de Montalivet</i> Ministre de l'intérieur</p> <p><i>Louis Philippe</i> Dernier « Roi des français » de 1830 à 1848, juste avant la II^e République</p> <p><i>L'abbé Huby</i></p>	<p>Bébian et Berthier et la grande Histoire des Sourds où sont évoqués à différents moments du texte différents points de vue opposés (les sourds, les entendants, l'oralisme / le gestualisme).</p> <p>L'éducation des sourds et des « indigents » relevait du ministère de l'intérieur. Il faut rappeler qu'il n'y avait à l'époque pas encore de ministère de l'éducation, ni de ministère de la santé. Jusqu'en 1824 l'instruction publique relève du ministère de l'intérieur. Une des revendications des sourds sera de voir leur éducation rattachée au ministère de l'instruction publique. On sent derrière toutes ces précisions historiques la patte de l'historien.</p> <p>Chapelain de l'Hôpital des valides de Rouen, envoyé auprès de l'abbé de L'Epée puis auprès de Sicard, pour apprendre à enseigner aux sourds. L'abbé d'Huby a instruit gratuitement des sourds au sein de l'institution des sourds muets de Rouen fondée par Mme De Mahiel. Il reçoit le 12 juillet 1790 de Louis XVI des gratifications (pour les années 1788-89-90) 1832 Bébian lui succède à la direction de l'institution sans véritablement réussir à se faire entendre. La référence à</p>
--	--

<p>L'abbé de l'Epée <i>Notre illustre abbé de l'Epée</i></p>	<p>l'abbé Huby souligne la renommée de l'abbé de l'Epée dont il suivit « les cours », mais renvoie également à une période de déclin pour Bébien qui, éloigné de l'INJS, malade et ne réussissant pas à se faire entendre, finira par partir.</p>
<p><i>L'épisode de la rencontre de Bébien avec Duchesse de Berry</i></p>	<p>Mort en décembre 1789, L'abbé de l'Epée dont la mémoire n'a cessé d'être honorée par les sourds. Ferdinand Berthier a largement contribué à alimenter le mythe qui l'entoure, grâce aux banquets évoqués dans le texte notamment. L'abbé de L'Epée symbolise pour eux le premier pas vers la reconnaissance de leur communauté et de leur langue.</p>
<p><i>Nouveau Directeur de l'Institution Désiré Ordinaire</i></p>	<p>(1831) La duchesse visite de L'institut Saint Jacques, Bébien fait part à la duchesse de l'indigence de la condition des élèves ; deux jours après il démissionne. Il avait été évincé ce jour-là mais s'était présenté à la duchesse de son propre chef, afin de dénoncer le dénuement dans lequel vivaient les élèves sourds.</p> <p>Cet épisode est relaté un peu plus tôt dans l'ouvrage de Fabrice Bertin, ce qui explique qu'il y est fait allusion, sans plus de détails.</p> <p>Ces allusions étayent l'idée d'un combat courageux et incessant de la part de Bébien.</p>
<p><i>Nouveau Directeur de l'Institution Désiré Ordinaire</i></p>	<p>Désiré Ordinaire est à l'origine de la rétrogradation des professeurs sourds, réputés incapables de tenir le rôle de</p>

<p><i>Alphonse Lenoir, mon collègue bien aimé</i></p>	<p>professeurs du fait de leur incapacité à rééduquer la parole de leurs élèves, priorité fixée par le conseil d'administration de l'institution nationale.</p> <p>Cette date charnière constitue pour certains la fin de ce qui fût baptisé l'âge d'or, où des sourds maîtrisaient l'écrit et avaient le statut de professeurs et où la langue des signes eut pour un court moment le droit de cité. Désiré Ordinaire symbolise pour nombre de sourds le début de l'avènement de la parole au détriment du geste et de l'écrit, promu par des entendants, symbole également de l'oppression des entendants sur les sourds et leur langue. La célèbre controverse fut tranchée par le congrès de Milan en 1880.</p> <p>Enseignant sourd, ancien élève de l'institut Saint Jacques, collègue de Berthier comme lui professeur en 1829, après avoir été moniteur en 1818, puis répétiteur en 1824, évincés du professorat en 1832 sous la direction de D. Ordinaire, au motif qu'ils ne pourraient enseigner la parole, réintégrés en 1836, à la suite de vives protestations, de Berthier notamment. Berthier et Lenoir furent les deux premiers professeurs sourds et donc figures de cet <i>âge d'or</i> évoqué plus haut.</p>
---	---

Ce travail préalable suggéré par la consigne permettait de commencer à voir se dégager les lignes de force du texte et d'articuler les indices relevés dans le texte avec des éléments de commentaire et d'interprétation du sens du propos de l'auteur.

Problématisation et plan :

Proposition 1

De façon centrale, par ce travail préalable, on voit se dégager **la problématique du combat mené pour « la grande famille des Sourds »**, avec à sa tête son « Napoléon » : Ferdinand Berthier, marchant sur les pas de quelques pionniers entendants, parmi lesquelles L'abbé de L'Épée et Auguste Bébien. Ce combat visait la reconnaissance de ce qu'on appellera plus tard la communauté sourde, de ses droits à l'éducation notamment et de sa langue. Il fut mené vaillamment et perdu, au moment du récit retracé à travers un dialogue d'écriture entre Fabrice Bertin, Auguste Bébien et Ferdinand Berthier, à plusieurs siècles de distance. Un combat suppose des parties adverses, des oppositions de principes ou de méthodes comme en témoigne la fameuse controverse parfois encore vive aujourd'hui entre l'éducation oraliste et ce qu'on nomme désormais l'éducation bilingue (LSF/français écrit), qui transparaît dans le texte.

Proposition 1

Le plan ne fait que développer les différentes perspectives éclairées par la problématique exprimée de façon synthétique dans l'introduction.

I. De l'intimité familiale d'une chambre à la grande cause nationale de la famille Sourde

Le texte s'ouvre dans l'intimité familiale de Berthier, dans sa chambre, où il est alité, en présence de sa nièce. Le portrait d'Auguste figure en bonne place, ainsi que des livres chers à Berthier. Dans la description intime (*petite table à son chevet, une lettre dans un tiroir* (ligne 27) l'auteur utilise le prénom *Auguste*, signe d'une proximité entre les deux hommes. De même dans la lettre de Bébien, on remarque les mêmes expressions d'amitié (*Te serrer dans mes bras, mes pensées sont avec toi* : lignes 52-53)

Le registre émotionnel, sensoriel est convoqué, renforçant le contexte intime amical et familial : *effleura le dos de la main* (lignes 5-6). L'idée que les sourds possèdent, des « frères de condition », une famille au-delà de leur famille biologique transparaît dans la lettre de Bébien, il désigne ses élèves sourds comme ses *enfants d'adoption* (ligne 47) Bébien. Berthier

utilisait aussi régulièrement dans ses écrits la notion de famille, parlant de ses frères sourds.

II. Mémoire du combat d'une vie : Une atmosphère triste de fin de rêve (Le rêve d'une nation Sourde)

1) Le combat

Le champ lexical du **combat** est convoqué dans la première partie du texte

Jamais il n'y renonça Ligne 11

Ce n'est pas faute d'avoir cherché en haut lieu – Ligne 18

Faire connaître au monde Ligne 61

Il me fallait rassembler toutes les énergies Ligne 72

2) L'évocation de la mémoire :

Forte présence de l'écrit comme trace mémoire, les banquets en la mémoire de L'abbé de L'Épée mais surtout de son combat pour la reconnaissance de l'éducabilité des sourds et de leur langue, '*commémorer la mémoire* - ligne 60) *Me revenant en mémoire* ligne 64, *un monument élevé à la France* ligne 23)

Allusion à la souffrance, à la douleur et à l'oppression :

Douloureux, situation honteuse, intolérable, lignes 61-62, la maltraitance, ligne 64, *l'irrespect* ligne 65, *exclure* ligne 71

3) La fin du rêve : le rêve d'une nation sourde

Ferdinand Berthier : *Vieil oncle alité et malade instant de gravité* (ligne 34)

Doigts douloureux, déformés par les rhumatismes (ligne 4)

Papier jauni (ligne 25)

Signe émus (ligne 34)

Auguste Bébien : *Mal en point* (Ligne 38) *Je tousse beaucoup, je suis constamment malade* (Ligne 39)

Je suis las (Ligne 42)

Quémander, sans succès (Ligne 43)

Mon cœur se serre (Ligne 46)

Soupira... Des larmes ...yeux fatigués Ligne 56-57

Auguste n'était plus là (Ligne 77) La dernière phrase sonne comme le glas marquant la fin d'une époque, d'un combat pour la reconnaissance, annonçant la défaite définitivement scellée par le sombre congrès de Milan. (*Malheureusement, elle n'a pas abouti, irrémédiable*, ligne 20).

III. Un « dialogue de Sourds » à travers l'histoire

1) Un enchevêtrement de textes historiques et de fiction

L'extrait proposé comme l'ouvrage tout entier se présente comme un enchevêtrement de textes ou se mêlent la petite et la grande histoire, à travers lesquelles la voix des sourds se fait entendre. Celle de Fabrice Bertin, professeur sourd, historien, par les mots qu'il prête en 2010 à Ferdinand Berthier. Il se fait tantôt romancier, quand il comble les lacunes de l'histoire par la fiction, avocat quand il explique pourquoi Bébien semble soutenir l'articulation et pourquoi il n'a pas publié le deuxième tome de son manuel, tantôt historien (dans les notes de bas de page par exemple), où il donne des repères chronologiques et étaye les propos fictifs de Berthier en citant Berthier lui-même.

Différents types de textes sont alors tissés ensemble :

- Au premier plan le texte fictif, roman biographique, où l'on sent la présence de l'auteur, Fabrice Bertin, historien sourd, défenseur de la cause sourde,
- Des lettres : celle de Bébien, du 10 novembre 1934, reproduite dans le texte, celles de Berthier évoquées dans les notes de bas de page, celle du 23 novembre dans laquelle il est fait allusion à la mort de Bébien,
- Des notes de bas de page rédigées par Fabrice Bertin, à la façon d'un historien.

2) La valeur de l'écrit et de la langue des signes

On observe tout au long du texte l'utilisation du lexique de la trace écrite, véritable archive historique, mémoire de la culture sourde, comme pour mieux insister sur le rôle de l'écrit dans la communauté sourde, à la fois mémoire collective de ses combats, preuve de l'intelligence des sourds si souvent récusée (*l'ouvrage* - ligne 1, *le livre* - ligne 3 et 5,11, 15, *feuilleta* – ligne 5, *le tome 2* – ligne 15, *vieux papier jauni* – ligne 25, *la lettre* – lignes 27, 29 et 76 note de bas de page 32, 34 *une dizaine de lettres* note de bas de page 34, *Notice sur la vie* en référence 20 de bas de page, *m'a écrit*- ligne 30, *lire* -ligne 32, *Je t'écris* –ligne 37, *commémorer la mémoire* –ligne 60, *en mémoire* – ligne 63.

On relève de nombreux indices renvoyant à la langue des signes et à la culture sourde, au pointage de désignation (*tendit le doigt*, *pointer le livre*, *désignant la petite table* ligne 27. Référence à la main : *sa main était lourde*, *ses doigts douloureux*, *le dos de la main* lignes 3 à 6, *le langage mimique* ligne 10, utilisation du verbe *signer* : *signa Olympe* ligne 25 + allusion à l'expression faciale, *en faisant la moue*, *les mouvements et les signes de son vieil oncle* ligne 34, *appeler son regard* ligne 6

3) Un dialogue où se déploie la controverse jamais éteinte entre oralisme et gestualisme, en quête de supériorité, d'intelligence humaine

a) La parole vocale contre la langue des gestes

On pouvait rappeler les origines lointaines de ce débat philosophique sur la supériorité de la parole articulée de l'homme contrairement à l'animal chez Aristote notamment, qui conduit ce dernier à examiner le statut de sourds et celui des animaux parlants comme la pie ou le perroquet. Sans transformer le commentaire en une démonstration de culture générale, les candidats auraient pu citer les nombreux auteurs philosophes évoquant la condition des sourds, comme un cas d'exception propice à la démonstration philosophique indiquant le rapport entre pensée et langage (Platon, Saint Augustin, Rabelais, Montaigne, Diderot...).

Le dialogue semble s'ouvrir entre Berthier et sa nièce Olympe, au sujet de Bébien et de la question de la parole vocale, mais au-delà c'est bien Fabrice Bertin qui a rendez-vous avec l'Histoire, avec ceux qui l'ont précédé, sourds d'oreille ou de cœur, car c'est aussi de son

histoire personnelle en tant que sourd qu'il est question. Auguste Bébien, Ferdinand Berthier, Fabrice Bertin, trois figures marquantes de l'histoire des sourds vont donc dialoguer ensemble et poursuivre le même but, défendre la cause des sourds : « *Rassembler toutes les énergies pour protester* ». Parlant d'Alphonse Lenoir, Berthier dit même : « *mon collègue et moi-même n'étions pas seuls* », *notre langue naturelle, celle des gestes* – ligne 69.

Olympe semble porter la contradiction, véhiculant des arguments qu'on a pu entendre ou lire concernant le renoncement de Bébien, ou ses éventuelles contradictions au sujet de la parole orale. Berthier y répond en prenant la défense de Bébien et c'est bien Fabrice Bertin que l'on devine dans ses mots, documentés comme le serait le travail d'un historien, mais portant en lui la subjectivité d'un acteur sourd impliqué dans le combat pour sa propre reconnaissance en tant que sourd.

b) Supériorité/infériorité des êtres et des peuples – entendants / Sourds : mémoire de l'oppression des sourds, une question d'honneur et de dignité

Le professeurs sourds-muets pourtant bien supérieurs – ligne 67

Notre peuple (ligne 21), celui des sourds est opposé au *peuple des parlants* (ligne 64), « *Le rêve d'une nation Sourde* » ligne 78, titre de l'ouvrage de Fabrice Bertin

Les références aux indices formels du texte doivent donner lieu à des développements visant à indiquer comment ils sont interprétés.

Proposition 2

On peut aussi exploiter la problématique des **rappports entre l'histoire des individus et celle des peuples et des nations**, et montrer comment la grande Histoire se nourrit de la petite histoire et, inversement, comment les individus sont influencés par leur époque.

Cette problématique amène à modifier légèrement le plan et l'argumentation mais permet de

rester fidèle au texte. Il s'agit alors de développer le rôle des grandes figures individuelles telles que L'abbé de l'Épée, Bébien et Berthier dans la reconnaissance progressive de l'éducabilité des sourds au moyen de leur langue.

Cette perspective nécessite que soient mis en parallèle les grands mouvements historiques et culturels généraux et l'histoire des figures emblématiques de la communauté sourde, ce qui suppose de bonnes connaissances de l'histoire de France. Certains jalons sont donnés par l'auteur.

I. Fabrice Bertin en tant qu'historien reconstruisant l'histoire des sourds

1) Forte présence énonciative de Fabrice Bertin dans son texte

- Biographie historique romancée, (montrer à travers quelques exemples ce qui relève des faits historiques et ce qui relève de la fiction)

- Notes de bas de page en vue de contextualiser mais aussi d'étayer le point de vue de F. Bertin.

- Prise de position à travers les voix des personnages (Berthier défendant Bébien et montrant qu'il n'avait jamais renoncé par exemple)

- Marque en filigrane d'une culture visuo-gestuelle sourde (évocation des signes, de l'écrit : définition actuelle du bilinguisme sourd revendiqué par F. Bertin LSF/français écrit)

2) Vision pessimiste d'un combat déséquilibré

- Le peuple des parlants/le peuple des sourds

- Fin du rêve d'une nation sourde (Quel fut ce rêve ? Le rôle de Berthier dans ce combat, le rôle de l'écrit et de l'éducation)

- 1831 fin de l'âge d'or, bien avant le congrès de Milan (les événements individuels 1831 évictions progressives des professeurs sourds de l'institution nationale, comment Bébien prend leur défense, la fin de la vie de Bébien (Marquée par l'échec partiel de son combat, la maladie et le retour en Guadeloupe)

- Milan/mort de Berthier.

II. L'abbé de l'Épée et Bébien, pionniers parmi le peuple des parlants

- 1) Comment le Siècle des Lumières (le XVIIIème) fait avancer le débat sur l'intelligence des sourds et l'éducation en général.
- 2) L'abbé de l'Epée et Bébien dans ce contexte : leur apport, leur combat en faveur des sourds et de la LS.

III. Le couple Bébien/Berthier face à la controverse multiséculaire entre la parole vocale et le geste

- 1) Le couple Bébien/Berthier, une complémentarité, une amitié.
- 2) Bébien et la reconnaissance de la Langue des signes (ses écrits, son courage) face aux préjugés tenaces contre les sourds et la LS.
- 3) Berthier, « le Napoléon des sourds » et la reconnaissance des droits des sourds (ses stratégies politiques, ses buts : notamment le rôle des banquets en l'honneur de l'abbé de l'Epée en cette fin du XIX^{ème} siècle).

Dans chaque partie les développements doivent s'appuyer sur les indices du texte, avec des références précises aux numéros de ligne, renforcés par les commentaires du candidat qui viennent étayer son interprétation.

3. Prestations des candidats

La moyenne des cinq notes de l'épreuve de commentaire dirigé est de 11,30 sur 20, les notes s'échelonnant entre 5,75 et 18 sur 20.

Durée et maîtrise de la production en LS-vidéo

Les enregistrements produits par les candidats ont des durées assez comparables, mis à part un candidat dont les productions sont très courtes et qui n'a manifestement pas terminé le travail. Les

commentaires filmés ont été séquencés de façon assez similaires, correspondant aux différentes parties ou sous-parties du plan adopté. Une bonne organisation des fichiers vidéo (durée, taille des parties, intitulés explicites et hiérarchisés) est appréciée car elle permet au jury de mieux juger de la cohérence d'ensemble.

D'une session à l'autre, les candidats progressent dans leur maîtrise de la LS-vidéo: leur tenue vestimentaire est adaptée. Le jury constate que les positions adoptées (debout ou assis) permettent une bonne appropriation de l'espace de signation. Rappelons l'importance du regard "face caméra" qui permet le repérage des structures (unités lexicales/unités de transfert), la caméra figurant alors un interlocuteur potentiel. S'agissant du rythme de signation quelques candidats consultent trop fréquemment leurs documents de préparation, ce qui engendre pour le lecteur de la vidéo un certain inconfort.

4. Maladresses et erreurs à éviter ; recommandations du jury.

Le jury a relevé quelques propositions intéressantes ainsi que certains écueils à éviter. Certains exemples sont repris en LSF sur le site dédié au CAPES.

Propositions intéressantes et commentaires du jury	
<p>Transitions entre les parties Le jury a apprécié l'effort d'une candidate pour ménager des transitions originales entre les différentes parties, en reprenant une réplique du dialogue entre Ferdinand Berthier et sa nièce Olympe.</p> <p>Créativité de structures iconiques liées à la temporalité Une candidate se révèle particulièrement créative et expressive lors de son commentaire, au moment où elle évoque des durées historiques longues qu'elle place</p>	<p>Les membres du jury sont toujours sensibles au soin porté à l'expression en LSF et à l'exploitation originale de structures de grande iconicité, ainsi qu'aux efforts de certains candidats pour susciter l'intérêt.</p>

devant elle sur l'axe horizontal.	
Maladresses ou erreurs et corrections ou conseils du jury	
<p>Placement des actants dans l'espace de signation. Une candidate a tendance à placer différents actants à la même place dans l'espace de signation ce qui occasionne des confusions.</p> <p>Dactylogie Certains candidats abusent de la dactylogie. Une candidate produit une épellation peu orthodoxe.</p>	<p>Il est vivement recommandé de consulter les rapports des concours précédents, notamment les exemples vidéos déposés sur le site du CAPES, afin de repérer les maladresses et les erreurs à éviter.</p> <p>Rappelons que l'épellation des mots doit s'effectuer dans un espace réduit près du corps (vidéo disponible sur le site du CAPES).</p>

PREPARATION A L'EPREUVE

Il est conseillé aux futurs candidats de s'entraîner au discours enregistré, à partir de notes écrites structurées, afin de prendre du recul sur leur prestation orale-signée et de s'habituer à s'exprimer dans une situation peu habituelle, face caméra, avec un support écrit.

Méthodologie générale de travail

Pour aboutir à l'enregistrement du commentaire dirigé, plusieurs activités distinctes doivent être engagées :

- Relever les indices périphériques permettant d'identifier l'époque, le genre et la fonction du texte
:
- Comprendre la consigne, les indications qu'elle donne quant à la problématique centrale

du texte, dégager le fil conducteur suggéré afin d’orienter la réflexion et de structurer la composition ;

- Lire et comprendre le texte, le “faire parler” en relevant des indices thématiques, linguistiques et de structuration.
- Concernant la production en LS-vidéo, il s’agit de :
 - Réunir les conditions matérielles et techniques nécessaires à un enregistrement de qualité
 - Élaborer un support écrit, du discours à produire, ou sous forme de schémas,
 - Produire un discours clair et structuré en LSF et l’enregistrer,
 - Relire et corriger sa production en procédant à des réenregistrements, s’il y a lieu.

Les candidats sont invités à se reporter au rapport de la session 2012, qui présente de façon détaillée la technique du commentaire dirigé. Une fiche est en ligne sur le site dédié à l’enseignement de la langue des signes française : http://www.cndp.fr/ressources- lsf/capes/pdf/commentaires_lsf.pdf.

La rubrique Bibliographie-Sitographie du présent rapport (p.49 - p.51) propose une liste des ouvrages utiles et les signes correspondant aux principales figures de la communauté sourde sont également indexés sur le site.

On ne saurait trop insister sur la nécessité de nommer précisément les parties du commentaire et sur l’intérêt de montrer comment elles s’articulent et en quoi elles éclairent la démarche de l’auteur. **Le commentaire doit se dégager de la paraphrase du texte, il doit en refléter l’esprit et les enjeux et mettre une démarche d’analyse personnelle au service de son élucidation.**

Registre de langue

La réalisation d’un enregistrement en LSF nécessite que le candidat maîtrise les aspects techniques de la LS-vidéo mais aussi qu’il connaisse les enjeux et les codes d’une

communication signée différée, dans un contexte d'épreuve du concours national du CAPES.

On attend une langue des signes académique et une structuration rigoureuse, intelligible et dynamique. La description des différents registres de langue en LS n'ayant pas encore fait l'objet de nombreux travaux linguistiques, les remarques portées ici relèvent davantage du bon sens que d'un cadre de référence bien établi. Certains signes lexicaux trop familiers sont à bannir. La posture corporelle du candidat qui reflète son état d'esprit renvoie aussi, dans le cas des LS, à un certain registre, par définition soutenu ou relâché : une épreuve de CAPES requiert une **attitude tonique** permettant des **propositions clairement articulées, des configurations et des emplacements nettement délimités** dans le temps et dans l'espace. Exception faite de propos rapportés issus des supports proposés qui doivent rester dans le registre originel dans lequel ils ont été produits et peuvent avoir un certain degré de familiarité, le candidat adoptera un registre linguistique courant voire soutenu.

Ce caractère soutenu de la prestation du candidat sera aussi marqué par une **expression fluide**, peu interrompue par des temps de réflexion et de lecture des notes. L'organisation matérielle de l'épreuve rend possible des prises successives qui doivent aboutir à une version finale formalisée, sans erreur si possible, et comportant peu d'hésitations. Le candidat évitera par exemple les gestes naturels d'auto réassurance ou d'angoisse (soupirer, etc.), ce que l'on appelle les parasites langagiers. On recommande au candidat de prévoir un temps suffisant pour revoir sa production et ainsi repérer la présence de parasites langagiers ou d'erreurs de manière, le cas échéant, à la réenregistrer partiellement.

La « lisibilité » doit également être prise en considération, la vidéo limitant en outre la perception des volumes et des distances. Le candidat devra veiller à ce que l'intelligibilité de son propos soit facilitée ; il sera dès lors nécessaire de **modifier légèrement le débit et l'amplitude des signes, sans exagération, l'orientation des signes** pouvant parfois poser des problèmes de compréhension quand il s'agit d'un document filmé, ce qui nécessite de légères modifications d'orientation (de

trois-quarts plutôt que de face). *Toute exagération pourrait néanmoins être considérée comme une sophistication inutile voire parasite.*

Le candidat devra ainsi trouver, avec le plus grand discernement, les moyens de fluidifier et de rendre intelligible son propos, sans pour autant le dénaturer.

ASPECTS TECHNIQUES ET PRAGMATIQUES DE LA COMMUNICATION ENREGISTRÉE

Le cadrage

En LS-vidéo, l'utilisation de l'espace de signation fait généralement l'objet d'une attention particulière, du fait de contraintes techniques de captation de l'image : cadrage, distance, luminosité, etc.

Un candidat a adopté un cadrage haut réduisant ainsi l'espace de signation.

Le cadrage doit permettre un recours à **l'ensemble de l'espace de signation**, sans que l'on sente de contrainte excessive (éviter un cadrage coupé au front ou à l'estomac, la présence d'une table qui gêne l'aisance corporelle et contribue à réduire l'espace de signation). Le candidat peut se lever s'il le souhaite et s'éloigner de l'objectif de sorte que le cadre de l'image coïncide parfaitement avec le cadre linguistique de l'espace de signation. Un cadrage réduit donne lieu non seulement à une expression étriquée et déformée sur le plan linguistique mais il évoque une situation de communication moins formelle, de type MMS ou communication vidéo différée entre amis. *Le cadrage doit donc faire l'objet d'une attention particulière. Le candidat doit être placé au centre, il veille à ce que ses bras ne dépassent pas sur les côtés, gauche et droit. Afin de laisser une marge suffisante au-dessus de la tête, il est conseillé de mettre une main (poing fermé) sur la tête, ce qui permet au candidat d'ajuster sa position en se regardant dans l'écran* (voir Fig. 1). Afin de ne pas avoir à refaire les réglages à chaque prise, le candidat pourra disposer un repère de position au sol, sur lequel il se placera à chaque nouvel enregistrement.



Fig.1

Les figures 2 et 3 ci-dessous contreviennent à cette recommandation. En **Fig.2** Le poing est coupé, donc la marge sera très réduite. En **Fig.3** La marge excède la taille du poing, le signeur sera trop éloigné.



Fig. 2

Fig. 3

Pour les marges latérales, le repère d'ajustement des marges consiste à lever le poing et plier les coudes de sorte que la position du candidat soit centralisée sur l'écran (voir **Fig. 4**).



Fig.4

Les positions illustrées en **Figures 5 et 6** ci-dessous sont décentrées.



Fig. 5



Fig. 6

Le regard

La caméra matérialise un interlocuteur virtuel : ainsi, de la même façon que pour une communication en face à face, selon la nature du discours et les structures linguistiques impliquées, le regard pointera ou non vers la webcam.

Exemple : dans une description, le regard pointe régulièrement vers différents endroits de l'espace de signation, (cf. Fig. 7).

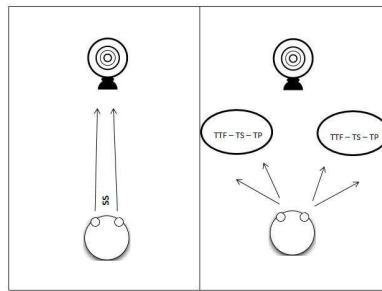


Fig. 7

En LS-Vidéo différée, le regard conserve les mêmes valeurs linguistiques que dans la communication en face à face : maintien du contact avec l'interlocuteur ; fonction déictique de pointage d'objets de la réalité, c'est-à-dire physiquement présents dans le contexte de l'énonciation ; fonction de pointage de référents linguistiques posés dans l'espace de signation; indices de la situation d'énonciation (qui parle à qui, qui pense quoi : le narrateur, un personnage ?) ; distinction entre visées illustrative et non illustrative, etc.

La gestion des fichiers

La possibilité d'enregistrer des fichiers séparés correspondant aux différentes parties du commentaire ne doit pas aboutir à fractionner excessivement le discours. Le candidat doit montrer sa capacité à mémoriser un discours assez long et à le restituer de façon correcte.

La dénomination des fichiers, quoique nécessairement lapidaire, peut faire ressortir la structuration adoptée ; en effet, par l'insertion de leur numérotation, les fichiers se trouvent rangés par ordre chronologique et suggèrent le plan (qui aura toutefois été annoncé en fin d'introduction).

Compétences pragmatiques

Certains candidats se montrent peu soucieux de la lecture des fichiers par le jury. Leur manque d'expressivité rend leur discours monotone voire difficile à suivre. Il est conseillé de s'imaginer converser avec quelqu'un en tentant de retenir son attention.

Morphosyntaxe

Le jury a apprécié les efforts faits par quelques candidats pour mobiliser les structures de transfert et placer distinctement les entités du discours dans l'espace de signation. En revanche, certains candidats ne semblent pas à l'aise face à la caméra.

Dès lors que les programmes de LSF prévoient la maîtrise progressive par les élèves de la LS-vidéo, on voit difficilement comment un futur enseignant pourrait lui-même ne pas en maîtriser l'usage. Un entraînement régulier est donc nécessaire lors de la préparation du concours.

ANNEXES

Annexe 1

Sujet de la première épreuve d'admissibilité

Le sujet est téléchargeable à partir de ce lien :

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/06/3/s2020_capes_externe_lsf_1_1306063.pdf

Annexe 2

Sujet de la seconde épreuve d'admissibilité

Le sujet est téléchargeable à partir de ce lien :

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/06/5/s2020_capes_externe_lsf_2_1_306065.pdf

Bibliographie-Sitographie

I- Linguistique, littérature, histoire et culture des sourds

BACRY Patrick : *Les figures de style*, Belin, 2000

BRUNEL Philippe et al : *Histoire de la littérature française*, Bordas, 1986.

CANTIN Angélique, CANTIN Yann, *Dictionnaire biographique des grands Sourds en France (1450-1920)*, Archives et Culture, 2017

CANTIN Yann, *La communauté sourde de la Belle Epoque*, Archives et Culture, 2018

CUXAC Christian (dir.), *Les langues des signes, une perspective sémiogénétique, Acquisition et Interaction en Langue Etrangère*, n° 15, 2001 [<http://aile.revues.org/73>]

CUXAC C. et ANTINORO-PIZZUTO, E., 2010, « Emergence, norme et variation dans les langues des signes : vers une redéfinition notionnelle », in B. Garcia et M. Derycke (dir.), *Sourds et langue des signes. Norme et variations*, revue Langage et Société, n° 131, mars 2010, 37-53.

DUPRIEZ Bernard : *Gradus, Les procédés littéraires*, Christian Bourgeois, 1984

ENCREVE, Florence, 2012, *Les sourds dans la société française au XIX^e siècle. Idée de progrès et langue des signes*, Grâne: Créaphis.

GARCIA Brigitte et ENCREVE Florence, 2013. « La langue des signes française », *Histoire sociale des langues de France*, éd. Georg Kremnitz, 619-629. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

MILLET Agnès, 2019, *La grammaire descriptive de la Langue des signes française, dynamiques iconiques et linguistique générale*, éd. UGA, 2019

SABRIA, Richard (dir.) : *Les langues des signes (LS) : recherches sociolinguistiques et linguistiques*, Revue Glottopol, Université de Rouen, n° 7, janvier 2006

STALLONI Yves : *Les genres littéraires*, A. Colin, 2005

STALLONI Yves : *Ecoles et courant littéraires*, A. Colin, 2009

II- Didactique des langues

CONSEIL DE L'EUROPE : *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Didier, 2000, en ligne : <https://rm.coe.int/16802fc3a8> et *Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs* : <https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>

PUREN Christian, site d'information et de formation en didactique des langues et cultures
<http://www.christianpuren.com/>

III- Préparation aux exercices du concours

GLORIEUX Jean : *Le commentaire littéraire et l'explication de texte au CAPES, PLP, PLPA, CAFEP*, Ellipses 2007

GUICHARD Sylvie, RAVOUX-RALLON Elisabeth : *L'explication de texte à l'oral des concours*, A. Colin, 2002

IV- Textes officiels, programmes, ressources et rapports du jury

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- Arrêté du 19 avril 2013, JORF n°0099 du 27 avril 2013 : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027361553&categorieLien=id>
- Arrêté du 11 juillet 2017 fixant les programmes d'enseignement de la langue des signes française à l'école primaire et au collège, JORF n°0191 du 17 août 2017 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000035427581>
- Vidéos de présentation en LSF des programmes pour l'école primaire et le collège (cycles 1, 2, 3 et 4) : <https://eduscol.education.fr/pid39261/langue-des-signes-francaise.html>
- Programmes d'enseignement optionnel de Langue des Signes Française (LSF) – classes de Seconde, Première et Terminale - Bulletin officiel n° 44 du 19 novembre 2020 : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo44/MENE2018684A.htm>
Annexe 1 - programme pour la L1 : https://cache.media.education.gouv.fr/file/44/57/8/ensel684_annexe1_1348578.pdf

Annexe 2 – programme pour la L2 :

https://cache.media.education.gouv.fr/file/44/58/0/ensel684_annexe2_1348580.pdf

- Site du concours Capes de LSF, CRDP de Versailles www.capes-lsf.ac-versailles.fr
- Site Ressources LSF, CNDP www.cndp.fr/ressources-lsf
- Rapports du concours :
<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34315/se-preparer-pour-les-concours-second-degre-jurys.html>

Programmes des collèges dans les diverses disciplines :

https://www.education.gouv.fr/les-programmes-du-college-3203#De_nouveaux_programmes_pour_la_rentree_2016

Programmes et ressources d'accompagnement (toutes disciplines) pour les voies générale et technologique du lycée :

<https://eduscol.education.fr/pid39038/programmes-et-ressources-voies-generale-et-technologique.html>